

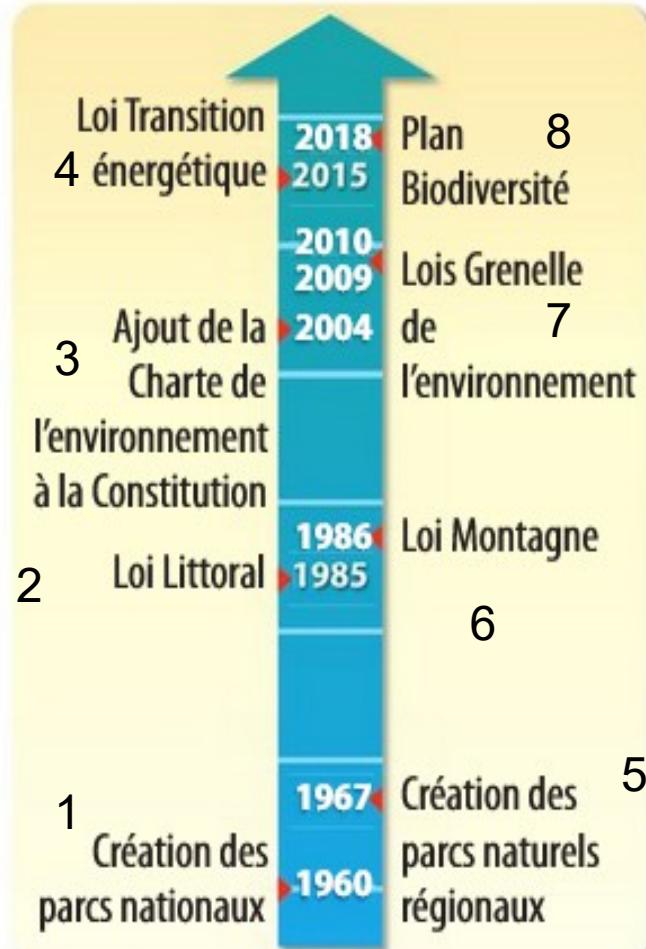
2 – des milieux valorisés et protégés

Les conflits environnementaux se traduisent par une opposition à un projet d'aménagement qui modifierait l'environnement. Le plus souvent, ces contestations environnementales se doublent de contestations agricoles, en particulier lorsque les projets envisagés se font sur des terres agricoles, comme dans le cas niçois, EuropaCity, le plateau de Saclay, le contournement routier d'Avignon ou la LGV Sud-Ouest. Ces projets sont généralement pensés à proximité d'agglomérations, rappelant la tension forte qui existe entre urbanisation et agriculture, en particulier dans les espaces périurbains ou en périphérie des espaces urbains. Ce type de contestation mêle donc de fait des acteurs issus de milieux très différents. Il y a les agriculteurs qui défendent leurs terres, des défenseurs de l'environnement, issus d'associations, de collectifs ou de partis politiques, mais aussi des habitants, qui défendent les paysages par exemple, ne souhaitant pas voir des terres agricoles remplacées par un centre commercial ou coupées par un train.

2 – des milieux valorisés et protégés

REPÈRE

Les principales lois sur la protection de l'environnement



Source : Ministère de la Transition écologique et solidaire, 2019.